

MALLEMORT Budget 2013

Faute de site internet municipal digne de ce nom, les citoyens de Mallemort n'ont quasiment aucun accès aux données budgétaires et comptable de notre commune. La Parole aux Citoyens tente de corriger cela en mettant en ligne le Budget Primitif 2013

Voir lien : [Budget 2013](#)

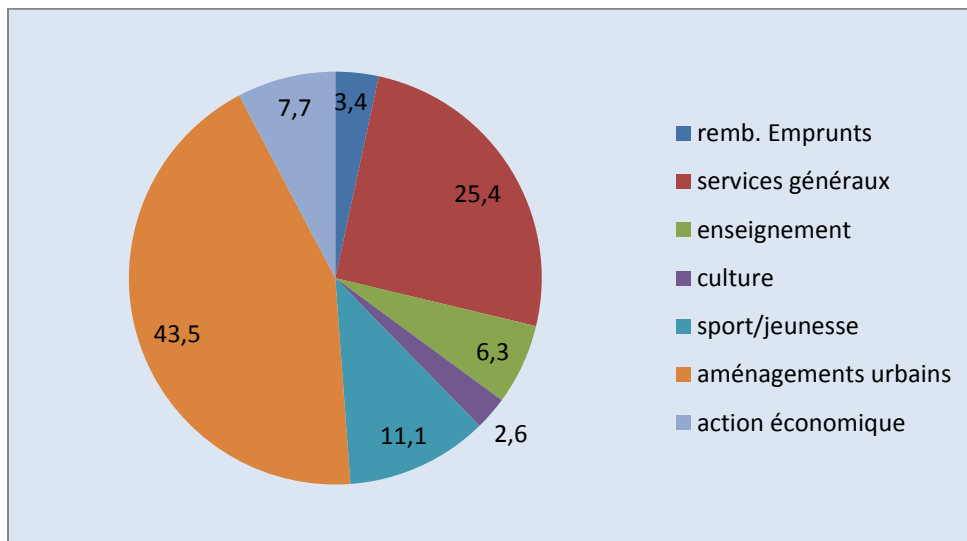
Pour l'année 2013 le budget prévisionnel de la commune s'élève à :

Investissement : 5836942 Euros (en augmentation de 17.7% par rapport au budget primitif de 2012)

Fonctionnement : 5806620 Euros (en augmentation de 5.1% par rapport au budget primitif 2012)

Budget d'Investissements : 5836942 Euros

La répartition (en %) entre les différents postes d'investissement est la suivante :



On constate que pour plus des deux tiers les investissements de la commune en 2013 sont consacrés au « services généraux » et aux travaux de « voirie/aménagement urbain ».

Les principaux investissements programmés en 2013 étaient les suivants :

Services généraux : 1480000 Euros

- aménagement bâtiments publics (lesquels ?) 550000
- acquisition de matériel roulant et de transport 400000
- Aménagement « propriété Vert » (parking) 250000
- Matériel vidéo projection 100000 ???
- Etudes PLU 55000
- Agencement/matériel de bureaux, logiciels,...

Enseignement : 370000 Euros

- mobilier scolaire 70000
- construction cantine Espélido 150000
- Parking école St Michel 150000

Culture : 153000 Euros

- Cinéma numérique 80000
- Rénovation église 60000
- Livres médiathèque 13000

Sport et jeunesse : 650000 Euros

- Aménagement équipement sportif (lesquels ?) 350000
- Aménagement parcours de santé 300000 !!!

Aménagement et services urbains : 2536626 Euros

- Voirie chemin de Salon 600000
- Voirie rue La Fontaine 300000
- Autres voiries 350000
- Rénovation chemins communaux 350000
- Parking St Michel 100000
- Aménagement paysager 15000

Action économique : 450000 Euros

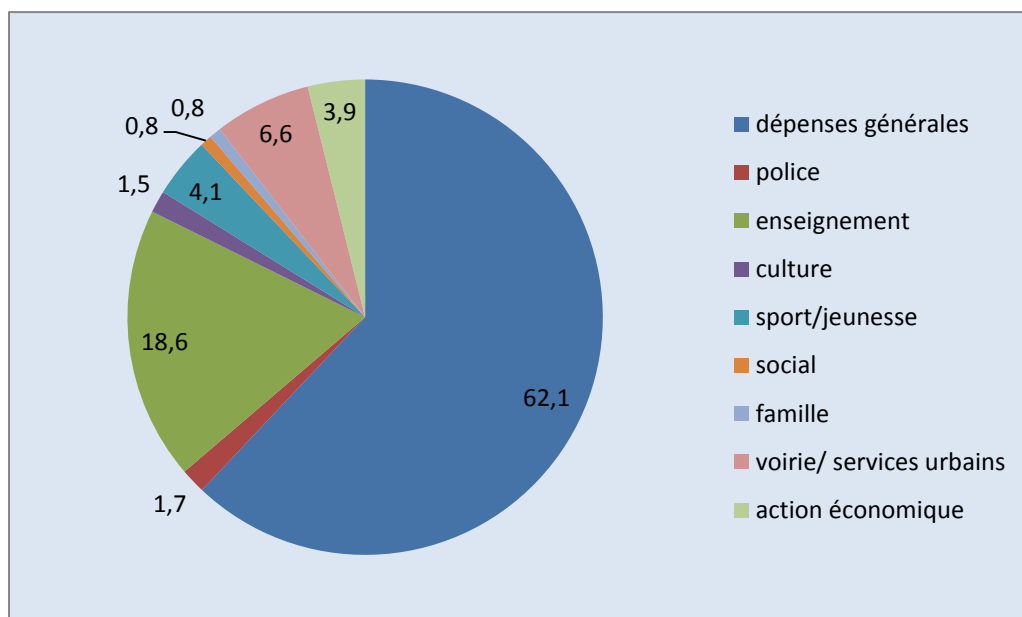
Ce poste porte une appellation assez curieuse dont on se demande ce qu'elle signifie exactement...

- Rénovation Vergon 150000
- Modernisation arrosage communaux 300000 ???
-

Budget de Fonctionnement : 5806620 Euros

Le budget de fonctionnement représente 996.08 € par habitant.

La répartition (en %) entre les différentes dépenses de fonctionnement est la suivante :



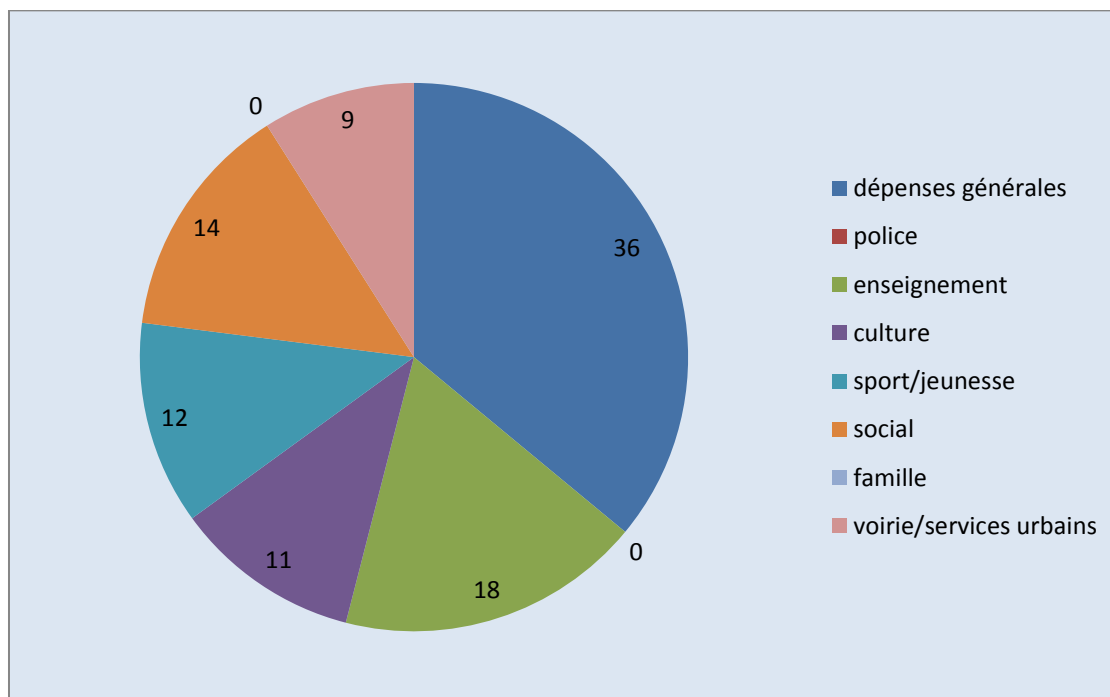
Cette répartition, telle qu'elle apparait dans les documents budgétaires, ne permet absolument pas de se faire une image précise des efforts budgétaires de la commune dans ses différents domaines d'action. Une grande partie des frais de personnel est en effet comptabilisée dans le poste dépenses générales qui sert de véritable fourre-tout et représente à lui seul plus de 60% du total des dépenses de fonctionnement.

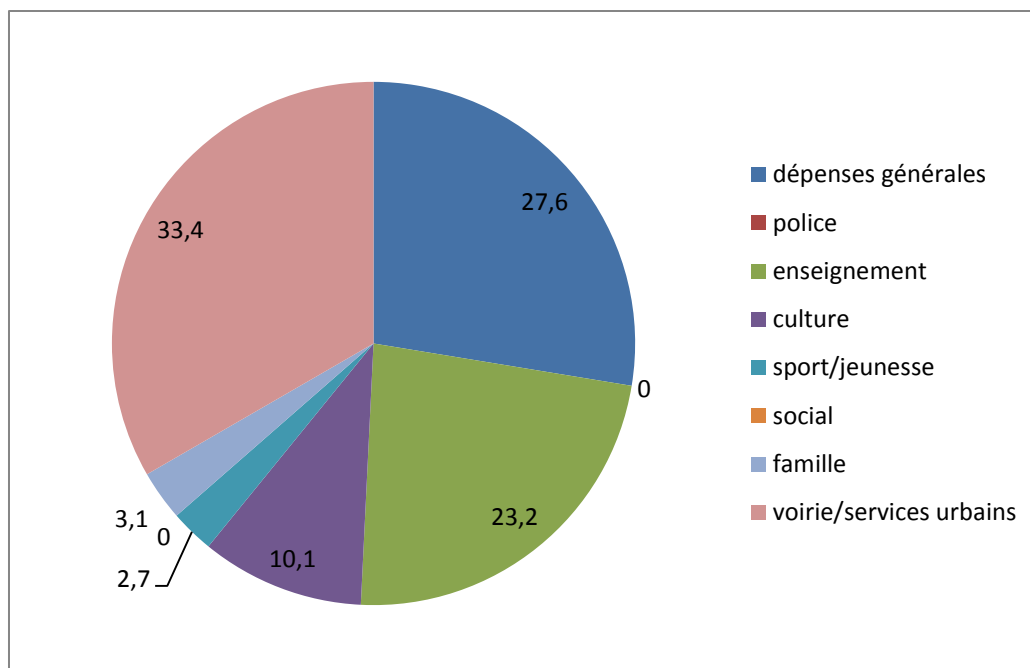
- Les frais de personnel relatifs aux postes voirie (personnel des services techniques), culture (personnel de la médiathèque,...), aide sociale (CCAS, foyer,...) sont comptabilisés dans le poste « dépenses générales ». Le poids de ces postes dans la répartition globale est donc minoré
- Les postes enseignement, police municipale et sport/jeunesse incluent les frais de personnel. Leur poids dans la répartition est donc plus réaliste.

Cette façon de faire limite fortement la lisibilité du budget de fonctionnement. Espérons pour l'avenir une plus grande transparence qui permettra de mieux appréhender les priorités de la commune.

A titre de comparaison et d'exemple voici les répartitions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans d'autres communes :

[Ville de Bouguenais](#) (banlieue de Nantes)





Autres remarques

- Contrairement à ce qui est annoncé par M. le Maire, l'analyse du budget 2013 montre que la dette de la commune n'est pas nulle. Au 1/1/2013 elle représentait :
 - o Un capital initial emprunté de 3.14 Million d'Euros (budget page 80)
 - o Un capital restant à rembourser de 1.65 Million d'Euros (budget page 80)
 - o Un encours de dette représentant 369.93 Euros par habitant (budget page 2)
 - o Un encours de dette représentant 38.52% des recettes réelles de fonctionnement (budget page 2)

- En 2013 le budget primitif de fonctionnement est en augmentation de 4.81% par rapport au budget de 2012.
 - o La charge de rémunération du personnel augmente de 6.4%
 - o Les charges à caractère général augmentent de 6.8%

En période de croissance économique quasi nulle et de recherche d'économies budgétaires tant au niveau de l'état que des collectivités territoriales, de telles augmentations ne sont peut-être pas très responsables...

- D'après les données disponibles sur le site [le journal du net](#) la réalisation du budget de fonctionnement laisse chaque année des excédents très importants (1.6 million d'Euros en 2012) avec des reversements vers le budget d'investissement. Les budgets de fonctionnement prévisionnels de la commune sont-ils vraiment sincères ? En tous cas avec de tels excédents la gestion de la commune n'est pas un exercice très difficile.

Pour comparer le budget de Mallemort avec celui d'autres communes : [le journal du net](#)